

les fonds publics, le ministre a exprimé l'espoir que la société pourrait s'accommoder de la baisse du financement sans que les répercussions ne nuisent trop à la programmation. Le président de Radio-Canada a annoncé par la suite, le 11 décembre 1984, que Radio-Canada effectuerait la plus grande partie des réductions par la diminution naturelle des effectifs, les retraites anticipées et les mises à pied. A cet égard, le ministre a annoncé à la Chambre qu'il approuvait la demande que Radio-Canada lui a faite de modifier son régime de pension. Les modifications faciliteraient la retraite anticipée et devraient réduire au minimum la perte d'emplois.

La députée de Broadview-Greenwood sait aussi que le ministre des Communications a prié Radio-Canada d'effectuer les compressions principalement dans l'administration. A cet égard, le ministre a prié la société d'absorber les réductions de manière à en minimiser l'effet négatif sur les réalisateurs, les créateurs et les artistes dont le gouvernement veut encourager l'épanouissement. L'objectif est d'assurer que les ressources publiques maintenant consacrées au soutien de l'expression artistique et journalistique servent de la manière la plus efficace et que les restrictions budgétaires ne compromettent pas l'investissement du gouvernement fédéral dans l'avancement culturel du pays.

Pour ce qui est des consultations, le ministre a précisé qu'elles s'étaient déroulées conformément aux responsabilités respectives du ministre des Communications et de la Société Radio-Canada et qu'elles n'empiétaient pas sur leurs mandats respectifs. Le député voudra peut-être savoir que ce matin les quatre députés de la région de Windsor représentant les trois partis politiques, dont deux néo-démocrates, se sont entretenus avec le ministre et moi-même, l'unique sujet étant les compressions qui frappent Windsor. La consultation se poursuit donc toujours.

● (1820)

Nous espérons que la SRC montrera autant d'efficacité à l'égard de la dépense de fonds publics qu'elle fait preuve de créativité dans sa programmation.

Pour terminer, j'espère que le député est conscient comme moi que le programme de restriction fiscale qu'on a imposé à la société et à ses employés tiendra compte de l'intérêt de ceux-ci tout en les encourageant à utiliser à fond leurs talents et leurs capacités créatifs.

L'ADMINISTRATION—LES NOMINATIONS FAITES PAR LE
GOUVERNEMENT—LA RÉMUNÉRATION. B) L'AIDE
EXTÉRIÈRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ici-même, le 26 mars dernier, j'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) comment il pouvait justifier la hausse de traitement de deux personnes nommées par les conservateurs, pendant que l'on demande à l'ensemble des Canadiens de se serrer la ceinture.

[Français]

Monsieur le Président, je demandais, ce jour-là, au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) pourquoi le salaire de M. Roy McMurtry, notre haut commissaire à Londres, avait augmenté et qu'il touchait maintenant un salaire de \$105,000 par année, quand son prédécesseur n'en touchait que \$75,000. Je demandais également comment il pouvait justifier que M. Lawrence Hannigan, candidat

L'ajournement

conservateur défait dans la circonscription de Laval-des-Rapides, qui a maintenant été choisi par le premier ministre (M. Mulroney), je devrais plutôt dire récompensé pour avoir été l'agneau qui s'est sacrifié devant mon collègue de Laval-des-Rapides (M. Garneau), comment on peut justifier donner un salaire de \$135,000 à M. Hanigan pour diriger VIA Rail.

Et je posais ces questions, monsieur le Président, à la lumière de coupures budgétaires qui ont été faites pour les Canadiens.

[Traduction]

Je voudrais vous rappeler ainsi qu'à la Chambre, monsieur le Président, que le 8 novembre 1984, on a sabré dans de nombreux programmes qui touchent les gens de ma circonscription. J'en ai en particulier deux à l'esprit et je voudrais vous les signaler, monsieur le Président.

Il y a eu une compression de 6.2 millions de dollars dans les programmes laitiers qui a touché la subvention versée aux producteurs laitiers de ma circonscription et d'ailleurs. Les agriculteurs de ma circonscription n'avaient pas les moyens de faire face à une compression de ce genre et c'est toujours vrai. On a également décidé d'augmenter de 32.3 millions de dollars ce que le gouvernement appelle les recouvrements de coûts dans le secteur agricole. Ces recouvrements de coûts ne sont rien de moins qu'un impôt sur certaines choses comme les inspections de produits agricoles. Les agriculteurs de ma circonscription ne peuvent se permettre ce genre d'augmentation. Ils doivent se débrouiller maintenant avec moins d'argent qu'avant l'arrivée des conservateurs au pouvoir.

Les candidats conservateurs défaits doivent-ils se débrouiller avec moins? Non, monsieur le Président. Je le répète, les députés de l'arrière-ban conservateurs en sont presque à souhaiter avoir été défaits, car ils pourraient alors gagner \$135,000 comme leurs collègues MM. Lawrence Hannigan et Roy McMurtry.

C'est particulièrement hypocrite étant donné les commentaires du chef du parti conservateur durant la campagne électorale. Je voudrais vous lire certains des engagements qu'il a pris et vous pourrez alors constater que certains de ces engagements sont contradictoires.

Dans le numéro du *Globe and Mail* du 24 mai 1983, le chef du parti conservateur a probablement fort bien exprimé son point de vue au sujet du népotisme politique lorsqu'il a déclaré, semble-t-il, qu'il y aurait également des emplois pour les libéraux et les néo-démocrates lorsqu'il aurait été premier ministre pendant 15 ans et qu'il n'y aurait plus un seul conservateur à caser. Le 16 juillet 1984, le nouveau chef du parti conservateur qui s'était converti alors a déclaré au sujet des nominations libérales qu'il s'agissait d'une supercherie, d'une tromperie et d'une imposture. Par ailleurs, le 16 juillet, il aurait déclaré à des journalistes que le parti conservateur ne nommerait que des personnes triées sur le volet. Où sont-elles donc ces personnes triées sur le volet?

● (1825)

Le gouvernement a choisi quelqu'un qu'il paie \$135,000 par année pour gérer VIA Rail. En tant qu'administrateur de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal, ce quelqu'un a dû faire face à 20 grèves en 10 ans; c'est l'un des bilans les plus sombres pour ce qui est des relations patronales-ouvrières. C'est peut-être une coïncidence, mais il s'agit en l'occurrence d'un candidat conservateur défait.